



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

**DÉPARTEMENT D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

PLAN DE COURS

**Problèmes contemporains
du journalisme international
COM – 6033 A**

Responsable : Jean Giroux

Automne 2012

COM – 6033 A : Problèmes contemporains du journalisme international

Responsable	Jean Giroux
Trimestre	Automne 2012
Horaire	Lundi, de 12 h 30 à 15 h 20
Local	CSL – 3275
Disponibilité	Le lundi, à la fin de la séance, ou en prenant rendez-vous. Vous pouvez me joindre par courriel : jeangiroux2001@yahoo.ca ou Jean.Giroux@com.ulaval.ca

DESCRIPTION

Ce cours propose, dans une perspective critique et en accordant une grande importance aux questions d'éthique et de déontologie, l'analyse de quelques dossiers clés du paysage médiatique international. Les nouvelles dimensions de la propagande, l'influence de la technique, les failles dans la circulation nord-sud, l'action des groupes de communication sur le journalisme international constituent autant de thèmes qui pourront être abordés.

OBJECTIFS

Identifier certains traits caractéristiques structurels de l'information internationale et présenter les principaux facteurs qui en influencent la collecte et le traitement.

Permettre à l'étudiant de développer les aptitudes nécessaires à la sélection et au traitement de l'information dans une salle de rédaction.

CONTENU

Depuis son apparition dans les grandes capitales d'Europe et d'Amérique au 19^e siècle, la presse a fait figure de quatrième pouvoir à côté de l'exécutif, du législatif et du judiciaire.

En Amérique, on observe un double corollaire : en relation avec ce paradigme du pouvoir, le journalisme s'est lui-même défini comme profession et métier de pouvoir/contre-pouvoir, et les médias ont mis beaucoup d'énergie à proclamer leur mission journalistique comme facteur indispensable à la démocratie¹. Le journalisme international s'inscrit dans les mêmes paramètres.

Les choses ont changé. Depuis quand? Dans quelles circonstances? Pour quels résultats ? Les points de vue divergent, ces questions gardent toute leur pertinence. Ce qui est nouveau, peut-être, c'est le rythme de la transformation ; tout semble se précipiter depuis quelques années et le journalisme n'est pas épargné, surtout sur la scène internationale.

Formulée sur un plan général, l'hypothèse largement admise que la couverture des événements est liée aux conditions politiques, économiques et technologiques mondiales est-elle

¹ Halberstam, David (1979), *The Powers That Be*. New York : Alfred A. Knopf.

satisfaisante ? Comment définit-on, aujourd'hui, le rôle du journaliste ? Ce dernier demeure-t-il passif devant l'événement à voir, comprendre, rapporter, raconter ?

Des facteurs comme la pénétration de l'industrie culturelle occidentale, les modèles d'entreprise de presse, la formation des divers personnels de l'information, l'expression polymorphe de l'opinion publique ont-ils une influence mesurable sur les façons d'exercer le journalisme dans un contexte international ? Et au sein de ces facteurs, existe-t-il des forces personnelles, individuelles, des talents singuliers, des choix professionnels qui distinguent les journalistes ?

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours, partagé en mode magistral et en séminaire, suppose la participation active des étudiants. Il est structuré autour d'exposés du professeur et de séances d'analyse et de discussion. Au moins une séance complète sera préparée et présentée par les étudiants eux-mêmes. Les étudiants seront ainsi conviés à se préparer à des discussions basées sur des textes soumis lors du cours ou encore sur des chapitres de l'ouvrage obligatoire.

Les professeurs Paul-André Comeau (la diplomatie publique et les radios internationales) et Florian Sauvageau (la crise des médias traditionnels en concomitance avec l'essor d'Internet) animeront successivement deux séances, les 5 et 12 novembre.

ÉVALUATION

1)	La participation des étudiants est une composante du cours.	10 points
2)	Question 1 : l'étonnement ? (10 septembre)	10 points
3)	Question 2 : l'éthique ? (1 octobre)	10 points
4)	Question 3 : l'expression <i>journalisme citoyen</i> (séance du 12 novembre)	10 points
5)	Au choix : 5.1) Une réflexion critique sur l'un des cinq ouvrages précédés d'un astérisque en bibliographie (Chomsky, Halberstam, Macarthur, Miles, Mowlana) (À remettre entre le 19 et le 26 novembre) Ou 5.2) Participation à l'un des mini-cours prévus les 19 et 26 novembre.	20 points
6)	Examen final (17 décembre)	40 points

GRILLE DE CORRECTION

A+ (90%), A (86%), A- (82%), B+ (78%), B (74%), B- (70%), C+ (67%), C (64%) et E (moins de 64%)

EXIGENCES LINGUISTIQUES

La maîtrise du français est une compétence que doit posséder tout étudiant inscrit à un cours offert par le Département d'information et de communication. En vertu de ce principe, la qualité de la langue est évaluée dans les travaux et les examens. Ainsi, chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (anglicismes, impropriétés...), de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 100 % de la note.

Les pénalités seront pondérées en fonction de la longueur du texte produit :

Moins d'une page = 5 points sur 100

Une à cinq pages = 3 points sur 100

Plus de cinq pages = 1 point sur 100

Les travaux ou les examens peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un même texte, un même mot devra être orthographié de manière uniforme. Le document *Le millepatte sur un nénufar, vadémécum de l'orthographe recommandée*, qui présente les règles de la nouvelle orthographe et la liste des nouvelles graphies, est en vente en librairie et peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : users.skynet.be/Landroit/Renouvo/Liste.html

Source : *Politique du français au Département d'information et de communication*, mars 2010.

LECTURE OBLIGATOIRE

MARTHOZ, Jean-Paul (2008), *Journalisme international*, Bruxelles : DeBoeck.

LECTURES SUGGÉRÉES

*CHOMSKY, Noam et Robert W. MCCHESENEY (2000), *Propagande, médias et démocratie*, Montréal: Les Éditions Écosociété (en particulier la partie rédigée par Chomsky).

*HALBERSTAM, David (1979), *The Powers That Be*. New York : Alfred A. Knopf.

*MACARTHUR, John R. (2004), *Second Front: Censorship and Propaganda in the 1991 Gulf War*, Berkeley : University of California Press.

*MILES, Hugh (2005), *Al-Jazeera: The Inside Story of the Arab News Channel That is Challenging the West*, New-York : Groove Press. (Lire aussi les critiques de l'ouvrage de Miles, en particulier celle de Dennis Ross, un diplomate américain qui a été médiateur au Moyen-Orient : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A43069-2005Jan27.html>). L'ouvrage de Miles a été réédité et traduit en français.)

*MOWLANA, H. and L. Wilson. 1990. *The Passing of Modernity : Communication and the Transformation of Society*. New York : Longman.

DEBORD, Guy (1992, réédition), *La Société du Spectacle*, Paris : Éditions Gallimard

FRANKLIN, Bob, dir. (2009), *The Future of Newspapers*, London : Routledge (en particulier les textes de Jaci Cole et John Maxwell et de Michael Palmer).

GINNEKEN, Jaap van (2003), *Understanding Global News*, London : Sage.

HACHTEN, William A. & James F. SCOTTON (2007), *The World News Prism: Global Information in a Satellite Age*, 7e édition, Malden : Blackwell Publishing.

HAMILTON, John Maxwell (2009), *Journalism's Roving Eye : A History of American Foreign Reporting*, Bâton Rouge : Louisiana State University Press.

KAGAN, Robert (2005), "It Was'nt Just Miller's Story", *Washington Post*, 25 octobre. En ligne (été 2010) :

<http://www.washingtonpost.com/wpdyn/content/article/2009/01/16/AR2009011602635.html>

KNIGHTLEY, Philip (2004), *The First Casualty: The War Correspondent as Hero and Myth-Maker from the Crimea to Iraq*, Washington, D.C. : The Johns Hopkins University Press (Paperback, 3^e édition).

MOELLER, Susan D (2004), *Media Coverage of Weapons of Mass Destruction*, Université du Maryland, Centre for International and Security Studies (CISSM). En ligne (été 2010) :

www.cissm.umd.edu/papers/files/wmdstudy_full.pdf

OSNOS, Peter, « An Elegy for Journalism? The colourful past and uncertain future of foreign reporting », *Foreign Affairs*, janvier/février 2010.

Dans *Les Cahiers du journalisme* : « Les promesses et les pièges de l'information internationale », n° 13, Automne 2003, 371 pages.

QUELQUES SITES WEB SUGGÉRÉS

<http://cyber.law.harvard.edu/research/internetdemocracy> (un projet de recherche du *Centre Berkman* de l'Université Harvard pour étudier l'impact de l'Internet sur le processus de démocratisation)

<http://www.globalpost.com/> (un site web alimenté par les reportages de journalistes indépendants basés à l'étranger)

<http://www.journalism.org/> (site du *Pew Research Center's Project* pour l'excellence en journalisme)

<http://www.mediapart.fr/> (un exemple d'un nouveau média lancé par l'ancien directeur de la rédaction du quotidien *Le Monde*)

<http://www.niemanlab.org/> (site de réflexion sur le futur du journalisme à l'ère d'Internet)

INSTRUMENT DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉ

GARCIN, Thierry, (2009), *Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Paris : Économica.

CALENDRIER DES RENCONTRES

	2012	Cours Com – 6033 A	Remise travaux
1	10 septembre	Introduction, grands axes du cours et travaux Question 1 : l'étonnement ? (20 – 25 lignes)	15 septembre, avant 12h00
2	17 septembre	Retour sur l'étonnement... Les acteurs du journalisme international Présentation des principaux acteurs du journalisme international, suivie d'une discussion sur le rôle des nouveaux médias, d'Internet et de la technologie dans les luttes populaires au sein de régimes autoritaires.	
3	24 septembre	Couverture d'événements internationaux et contraintes vécues par les correspondants étrangers Visionnement d'un documentaire sur le journalisme de guerre : « Veillées d'armes, histoire du journalisme en temps de guerre » de Marcel Ophuls. Réflexion sur le métier	
4	1 octobre	Déontologie, éthique, manipulation Le rôle de la presse lors des événements menant à la guerre en Iraq (2002-03) : le cas de Judith Miller. Question 2 : l'éthique ? (40 – 50 lignes)	5 octobre, avant 18h00
5	8 octobre	Action de grâce	
6	15 octobre	Presse, patriotisme, manipulation et propagande Visionnement de deux reportages : - <i>La Roumanie, le dérapage des médias</i> , par Lise Tremblay (Le Point SRC), Société Radio-Canada, 1990, 60 minutes. - <i>Les mensonges de la guerre du Golfe</i> (production Fifth Estate, CBC), 1992, 24 minutes. Retour sur les reportages et discussion	
7	22 octobre	Propagande (2)	
8	29 octobre	Semaine de lecture (Voyage à Washington et New York)	
9	5 novembre	Cours reporté au 3 décembre (Voyage à Washington et New York)	9 octobre, avant 18h00
10	12 novembre <u>CSL 3275</u>	Crise des médias traditionnels et impacts sur le journalisme international Visionnement du film réalisé par Florian Sauvageau et Jacques Godbout (<i>Derrière la Toile, le quatrième</i>	

		<i>pouvoir</i> , Québec, 2009, 58 min, Beta numérique, VOF) Question 3 : L'expression <i>journalisme citoyen</i> a-t-elle un sens sur la scène internationale ?	<u>50 à 60 lignes</u> 26 novembre (avant 18h00)
11	19 novembre	Mini-cours préparés par les étudiants	
12	26 novembre	Mini-cours préparés par les étudiants	
13	3 décembre	Peut-on parler d'impérialisme culturel des médias occidentaux ? (1)	
14	10 décembre	Peut-on parler d'impérialisme culturel des médias occidentaux ? (2) Synthèse du cours, précisions et questions en suspens Examen final : sujet et méthodologie	
15	17 décembre	Examen final	

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut-être consulté à l'adresse suivante :

http://www.ulaval.ca/sq/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Selon l'article 28 du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, il est entre autres défendu :

« a) de copier, de contrefaire ou de falsifier un document sujet à une évaluation ou qui en a déjà fait l'objet. (...)

b) d'emprunter, dans un document ou un travail sujet à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier comme citations et en indiquer la source. »

Source : Alinéas 28a et 28b du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, édition du 1^{er} mai 2009, Québec : Université Laval, p. 3.

Plagiat

« Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires. »

Source: Commission de l'éthique de la science et de la technologie, *la tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse* (rédaction : Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009.